

#### **BIOLOGISTES:**

Jean-Jacques ARES Alain BELAYGUE Martine BLANCHARD Sophie CARRIE Bénédicte de BADTS Gilles DESVAUX Corinne DUBUC Axel FERAUT Danielle GALY Laurent GREZE Marjolaine HERAUD Jean-Francois LARAN Caroline LASSIS Jean-François LAVERDURE Bernard NESPOULOUS Stéphane PECOU Bernard RIVENC Zoubida SEPART Pascale SCHIAVON Sandra SNOECK

# DEPISTAGE DE MALADIE RENALE CHRONIQUE

La maladie rénale chronique est définie par la présence, pendant plus de 3 mois, d'un ou plusieurs marqueurs d'atteinte rénale (protéinurie, micro-albuminurie, hématurie, leucocyturie) et/ou d'anomalies morphologiques ou d'une baisse du DFG au-dessous de 60 mL/min/1.73 m². Elle toucherait 3 millions de patients en France.

#### QUI DEPISTER RECOMMANDATIONS DE I'HAS (2012):

Sont considérées comme **patients à risque**, les personnes suivies pour :

- diabète
- HTA traitée ou non
- patients de plus de 60 ans
- obésité (IMC > 30 kg/m²)
- exposition à certains toxiques professionnels (plomb, mercure, cadmium)
- maladie cardio-vasculaire athéromateuse, insuffisance cardiaque
- maladie de système ou auto-immune (lupus, PR, amylose...)
- affection urologique (IU récidivantes, uropathies obstructives...)
- ATCD de néphropathie aigue
- ATCD familiaux de d'IRCT
- ATCD de traitement néphrotoxique (chimiothérapie, aminoside, produits de contraste...)

### Dépistage 1 fois par an

## COMMENT DEPISTER RECOMMANDATIONS DE l'HAS (2012):

Estimation du DFG par dosage de la créatinine sanguine

+

Recherche de micro-Albuminurie\* ou de protéinurie\*\* sur un échantillon urinaire prélevé à tout moment de la journée

### LES DOSAGES URINAIRES (sur échantillon):

L'interprétation des dosages doit tenir compte de la créatininurie. La NABM ne permet pas aux biologistes d'ajouter à leur initiative le dosage de la créatininurie pour exprimer le résultat sous forme de ratio (Albuminurie/Créatininurie) **A/C** ou (Protéinurie/Créatininurie) **P/C**. La prescription devra être explicite.

Le dosage de micro-Albuminurie ne sera réalisé que sur prescription explicite : elle nécessite une technique spécifique. Les faibles taux d'albuminurie ne sont pas détectés par les méthodes traditionnelles de mesure de la protéinurie. <u>Tout dépistage positif devra être répété pour confirmer (sur les 1ères urines du matin de préférence)</u>.

Pour les dosages sur des urines de 24h, la nomenclature des actes de biologie médicale impose la réalisation d'une protéinurie, si la prescription fait état de « albuminurie ou µ-albuminurie». Si ce taux est > 400 mg/24h, le dosage de la µalbuminurie ne sera pas réalisé.

<sup>\*</sup>micro-albuminurie pour les patients diabétiques

<sup>\*\*</sup> protéinurie ou micro-albuminurie pour tous les autres patients

	Dosage de la protéinurie		Dosage de la micro-Albuminurie	
Bandelette	P/C	Protéinurie/24h	A/C	micro-Albuminurie/24h
Négative	Non applicable	Négative < 500 mg/24h	Négative < 3 mg/mmol (≈ 30 mg/g)	Négative < 30 mg/24h
Traces			Positive 3 à 30 mg/mmol <sup>1</sup> (≈ 30 à 300 mg/g) <sup>1</sup>	Positive 30 à 300 mg/24h <sup>1</sup>
Positive ≥ 1+	Positive ≥ 50 mg/mmol (≈ 500 mg/g)	Positive ≥ 500 mg/24h	Positive > 30 mg/mmol <sup>2</sup> $(\approx 300 \text{ mg/g})^2$	Positive > 300 mg/24h <sup>2</sup>
	Sévère ≥ 100 mg/mmol (≈ 1 g/g)	Sévère ≥ 1 g/24h	Sévère > 70 mg/mmol (≈ 700 mg/g)	Sévère > 700 mg/24h

Valeur intermédiaire retenue comme seuil de positivité chez le diabétique (Nice clinical guideline 73) : 2.5 mg/mmol pour les hommes, et 3.5 mg/mmol pour les femmes

### CHANGEMENT DE NOMENCLATURE

Bilan martial - Dosage de la ferritine

Depuis le 13 Juillet 2017, suite aux recommandations de l'HAS :

- le dosage isolé du **Fer sérique** a été retiré de la NABM et
- le dosage de la **Ferritine** n'est plus cumulable avec celui du récepteur soluble de la transferrine (RsTF).

Dans le dépistage ou le suivi d'une carence martiale, la **Ferritinémie** est à réaliser en première intention. Ce dosage se substitue, à l'initiative du biologiste médical, au dosage sanguin du fer et du couple fer + ferritine. Le compte rendu fera état de cette substitution.

En cas de découverte fortuite d'une hyperferritinémie franche, le biologiste médical peut réaliser et coter le dosage « Coefficient de saturation de la transferrine (CS-Tf) » à son initiative.

Le dosage du fer sérique est <u>toujours</u> réalisable mais sera « hors nomenclature » et sera facturé 4 euros au patient. <u>Merci de spécifier « HN » sur l'ordonnance.</u>

# CONSULTER LES RESULTATS BIOLOGIQUES DE VOS PATIENTS EN VISITE A DOMICILE : C'EST POSSIBLE !

Le laboratoire Biofusion met à votre disposition un serveur de résultats qui vous permet de consulter <u>en dehors de votre cabinet médical</u>, l'intégralité du dossier biologique de vos patients. Ce serveur **(KALIRES)** est accessible à partir d'un **ordinateur** ou d'un **Smartphone**.

Pour cela, allez sur le site <a href="https://resu.biofusion.fr">https://resu.biofusion.fr</a>, puis contactez le biologiste qui vous communiquera votre identifiant et votre mot de passe.

#### Références :

- « Evaluation du rapport albuminurie/créatininurie dans le diagnostic de la maladie rénale chronique chez l'adulte » HAS Décembre 2011
- «Guide du parcours de soins Maladie rénale chronique de l'adulte » HAS Février 2012
- «Nomenclature des Actes de Biologie Médicale » Juillet 2017

Valeur retenue comme seuil de positivité pour les non-diabétiques